

N°114 JUILLET 2024

Village coup de coeur

# Servon

## MAG'



REMISE DES CLÉS  
DES JARDINS FAMILIAUX  
SERVON.FR

Servon  
Village coup de coeur

CFEN  
Le nettoyage éco-logique

ASSOCIATION  
CANTOS DE PORTUGAL



# La Foulée Servonnaise

## Dimanche 15 Septembre

COURSE  
MARCHE  
CARITATIVE



Rendez-vous  
à 9h00  
Cour de l'Orme  
Inscription  
obligatoire  
- [servon.fr](http://servon.fr)

VENEZ DÉGUISÉS  
VILLAGE SPORTIF  
AVEC ANIMATIONS  
DÉPART 10H

En soutien à l'association

Laurette  
Fugain

Contre les leucémies, soutenons la vie

INSCRIPTION  
12€ ADULTE  
5€ -18 ANS



LE SERVONNAIS BRASSERIE  
PLAISIR & TRADITION



Animalis

deNeuville  
Chocolat Français  
Centre commercial EDEN  
ZAC du Nezer Aux Perdrix  
77170 Servon  
TEL : 01 60 34 39 62



# ÉDITO



Chères Servonnaises, cher Servonnais,

Nous vous l'avions annoncé, c'est aujourd'hui une réalité : les jardins familiaux ont ouvert. Douze jardiniers ont reçu les clés de leur parcelle, et dix nouveaux jardins seront mis à disposition prochainement. Si vous souhaitez, vous aussi, profiter d'un jardin, vous pouvez dès maintenant en faire la demande sur le site de la ville.

Pour rappel, nous avons également lancé à la fin de l'année 2023 la révision du Plan Local d'Urbanisme (**PLU**). Ce PLU ne prenait pas en compte les nouvelles normes environnementales et datait de plusieurs années, nous avons donc décidé de le mettre à jour. Dans le cadre de la concertation avec la population, vous trouverez un registre à l'accueil de la mairie. Vous avez donc la possibilité de donner votre avis sur le sujet : nous en tiendrons compte.

Le CCAS continue d'apporter son soutien aux jeunes et aux moins jeunes. Il propose aux étudiants une aide aux transports en plus des aides octroyées par la CCOB ainsi qu'une aide aux jeunes Servonnais qui souhaitent pratiquer une activité sportive ou culturelle. Avec l'arrivée de la chaleur, pensez aux personnes fragiles et faites les connaître auprès du CCAS.

La Foulée Servonnaise revient cette année le dimanche 15 septembre. Cette course caritative en faveur de l'association Laurette Fugain, qui lutte pour les malades atteints de leucémie, est l'occasion de nous retrouver pour une belle cause. Un village bien-être et de nombreuses activités vous attendent.

Juillet marque le début des vacances pour nos enfants mais aussi pour les associations de la commune. Des vacances bien méritées après une année riche en activités, spectacles et manifestations. Nous avons hâte de les retrouver à la rentrée pour le forum des associations le samedi 7 septembre prochain. Vous recevrez prochainement le nouveau guide des associations qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

Notre prestataire de repas pour la cantine scolaire vient à nouveau d'augmenter ses tarifs. Nous avons pris la décision de ne pas répercuter cette augmentation sur les familles, pour l'année scolaire 2024 - 2025. En cette période de crise, ce petit geste devrait soulager les ménages.

En attendant de vous retrouver toutes et tous à la rentrée, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Portez-vous bien et prenez soin de vous.

**Marcel Villaça**  
**Maire de Servon**

# SOMMAIRE



## EN DIRECT DE LA MAIRIE

MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE SEM@FIBRE77 .....	P6
SAVOIR SE PROTÉGER CONTRE L'ARNAQUE AU PAIEMENT SANS CONTACT QUI FAIT DES RAVAGES .....	P7
MARQUER ET ENREGISTRER MON VÉLO POUR LUTTER CONTRE LE VOL .....	P7
LE TÉLÉSERVICE « MESPOINTSPERMIS » S'ENRICHIT DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS .....	P8
CRÉATION DES JARDINS FAMILIAUX .....	P9
DOSSIER URBANISME : RÉVISION DU PLU .....	P10 À 13



## ACTUALITÉS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE .....	P14 À 16
UN SERVONNAIS CHAMPION DU MONDE DE POMPES ET DE TRACTIONNEMENTS LESTÉES .....	P17
RETOUR SUR LES JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT .....	P17
ENVIRONNEMENT .....	P18
M. GRENET, UN HEUREUX CENTENAIRE ! .....	P19
CONCOURS DE DRESSAGE AU CENTRE ÉQUESTRE DU PARC DES LYONS .....	P19
FOULÉE SERVONNAISE VENEZ COURIR OU MARCHER POUR LA BONNE CAUSE ! .....	P20
FORUM DES ASSOCIATIONS .....	P20
LES ASSOCIATIONS .....	P21 À 25
VENEZ CET ÉTÉ À EDEN ! .....	P26
AMAP .....	P26
BIBLIOTHÈQUE .....	P27



## ENFANCE ET JEUNESSE

DU CÔTÉ DU SERVICE SCOLAIRE .....	P28
RETOUR SUR LES VACANCES MÉDIÉVALES DU CENTRE DE LOISIRS .....	P29
UN PRINTEMPS RICHE EN ÉMOTIONS ! .....	P30
L'ESPACE JEUNES EN SÉJOUR À CRÉCY .....	P30
SERVON TALENT SHOW .....	P31
BACHELIERS .....	P31
CROSS DES ÉCOLIERS .....	P32
BIENVENUE À SERVON ! UN PETIT DÉJEUNER POUR CÉLÉBRER NOS NOUVEAU-NÉS .....	P32
LE CMJ INVESTI POUR L'ENVIRONNEMENT .....	P32



## INFOS PRATIQUES

CARNET D'ÉTAT CIVIL .....	P33
TRIBUNES .....	P34
AGENDA CULTURE, LOISIRS .....	P35

### SERVON LE MAG'

**Directeur de la publication** Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

**Ont participé à ce numéro** les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations **Crédit photo** Mairie de Servon, Chris Markesi, Jean-Pierre Fournier

**Impression** Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr Tirage : 1 750 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES PROCÈS VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE, SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

[WWW.SERVON.FR](http://WWW.SERVON.FR)

## SÉANCE DU 18 JANVIER 2024

- Budget de la Commune - décision modificative - *(Unanimité)*.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Epi sol - *(Unanimité)*.
- Manifestation du 16 mars 2024 - autorisation au maire pour la signature d'un contrat et fixation des tarifs - *(Unanimité)*.
- Révision du Plan Local d'Urbanisme - présentation du projet d'aménagement et de développement durable - *(Ce point sera réexaminé)*
- Adhésion à la convention unique annuelle 2024 du centre départemental de gestion relative aux missions optionnelles - *(Unanimité)*.
- Modification du tableau des effectifs du personnel - *(Unanimité)*.

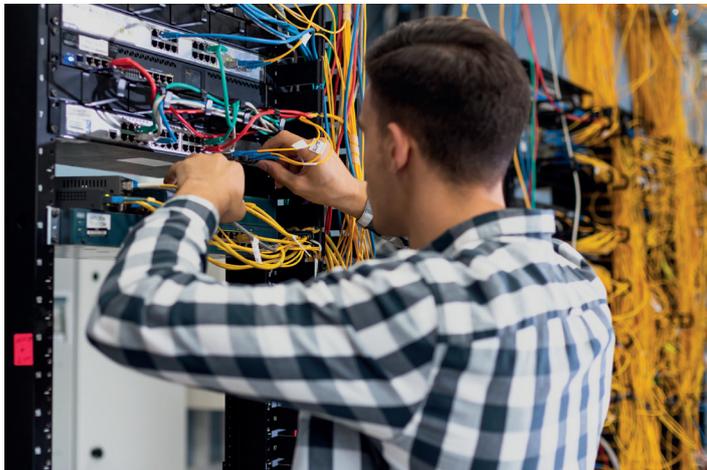
## SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2024

- Accueils de loisirs - fixation de la participation familiale au séjour du mois d'avril 2024 - *(Unanimité)*.
- Révision du Plan Local d'Urbanisme - débat sur le projet d'aménagement et de développement durable.

# MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE SEM@FIBRE77

Seine-et-Marne THD, filiale d'XpFibre et délégataire du Syndicat Seine-et-Marne Numérique, est en charge de la construction, de l'exploitation et de la commercialisation du réseau d'initiative publiquesem@fibre77.

Dans le cadre du déploiement du réseau de fibre optique dans notre commune, Seine-et-Marne THD, filiale d'XpFibre nous informe de la mise en œuvre d'un centre d'assistance téléphonique, dédié au réseau sem@fibre77, à destination des administrés, entreprises et collectivités. Ainsi, dès à présent vous pouvez appeler le 0806 000 413, du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Service proposé au coût d'un appel local, généralement inclus dans les abonnements téléphoniques. Fermé les samedis, dimanches et jours fériés. Les opérateurs téléphoniques pourront répondre aux questions concernant l'éligibilité, le raccordement, le service après-vente, les dommages réseaux et les adductions des maisons neuves.



OPÉRATEURS	INFORMATIONS	SAV
BOUYGUES TELECOM	31 06	10 64
COMCABLE	06 71 60 61 45	09 69 360 120
CORIOLIS	09 70 71 55 55	09 70 14 36 36
FREE	10 44	32 44
KIWI	09 80 50 12 12	09 80 50 12 12
K-NET	09 72 350 350	09 72 350 350
NORDNET	34 20	34 20
ORANGE	39 00	39 00
OZONE	09 73 01 10 00	09 73 01 10 00
SFR	10 99	10 23
VIDEOFUTUR	01 86 56 56 56	09 70 25 26 27

Seine-et-Marne THD, filiale d'XpFibre souhaite néanmoins vous rappeler que des outils sont mis à disposition sur leur site internet et qu'ils doivent être utilisés en priorité. En effet, afin de faciliter les démarches leur site internet dispose de différents formulaires présentés ci-dessous :

- Déclaration d'une nouvelle construction (maison individuelle) : <https://immobilier-neuf.xpfibre.com/#/particulier>
- Déclaration d'une nouvelle adresse ou nous adresser un certificat d'adressage : <http://xpfibre.com/contact>
- Déclaration d'un nouveau programme immobilier ou d'un immeuble neuf : <https://immobilier-neuf.xpfibre.com/#/collectif>
- Déclaration d'un équipement endommagé (poteau, câble, armoire ...) : <https://www.xpfibre.com/ddr>
- Tester l'éligibilité d'une adresse, à l'aide de deux modules « à l'adresse » et « à la carte » : <https://www.xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

# SAVOIR SE PROTÉGER CONTRE L'ARNAQUE AU PAIEMENT SANS CONTACT QUI FAIT DES RAVAGES

Face à une société de plus en plus connectée, les fraudes bancaires se diversifient et prennent des formes pour le moins innovantes dont l'arnaque au paiement sans contact qui se fait de plus en plus présente et semble gagner en ampleur et en audace.

Ce type de fraude, caractérisé par son élaboration simpliste mais son efficacité redoutable, repose sur un procédé qui, bien que silencieux, n'en est pas moins virulent. Les escrocs, armés de terminaux de paiement électronique (TPE), parviennent, dans la foule, à débiter jusqu'à 50 euros sur les comptes des passants sans qu'il n'y ait le moindre contact physique. Une méthode discrète qui s'expatrie désormais au-delà des simples tentatives de phishing pour envahir nos transports en commun et lieux publiques.

La cible ? Tout individu se trouvant à proximité suffisante pour que le terminal détecte sa carte bancaire équipée de la fonctionnalité de paiement sans contact. La simplicité avec laquelle ces actes frauduleux peuvent être perpétrés laisse présager une augmentation significative des cas.



Stratégies de défense contre les fraudes au paiement sans contact. Il appartient à chacun de nous de prendre les mesures nécessaires pour se protéger, tout en espérant que les autorités continuent de travailler à renforcer les lois et les dispositifs de sécurité pour anticiper ces nouvelles formes de criminalité :

- Désactiver la fonctionnalité de paiement sans contact si l'on ne se sert pas du dispositif.
- Surveiller régulièrement ses comptes bancaires, afin de signaler toute transaction suspecte à sa banque. Il est bon de rappeler que les établissements bancaires sont tenus de rembourser les sommes débitées sans autorisation explicite du client.
- Utiliser un accessoire conçu pour bloquer les ondes des cartes NFC est une solution efficace.
- Enrouler sa carte bancaire dans du papier aluminium. Cette méthode rudimentaire, s'avère être une barrière surprenante contre le vol d'information par contact.

# MARQUER ET ENREGISTRER MON VÉLO POUR LUTTER CONTRE LE VOL

Depuis 2021 l'identification des cycles est obligatoire lors de l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion, chez un commerçant en application du code des transports. Chaque propriétaire de cycle acquis avant le 1er janvier 2021 ou qui achète un vélo d'occasion auprès d'un particulier peut faire marquer et enregistrer son vélo dans le Fichier National Unique des Cycles Identifiés (FNUCI) par un professionnel agréé.

L'objectif du marquage est à la fois de dissuader le vol des vélos en les rendant plus difficilement vendables, de sécuriser la vente d'occasion et de retrouver plus facilement les propriétaires des vélos volés ou perdus, en permettant aux forces de l'ordre de disposer de leurs coordonnées. En 2024, dix opérateurs sont agréés pour

fournir des dispositifs d'identifications pour les cycles (gravage, étiquette adhésive, capsule...) L'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active (APIC) a été désignée par l'État comme gestionnaire de ce Fichier National Unique des Cycles Identifiés. Source : Apic Association.



# LE TÉLÉSERVICE « MESPOINTS PERMIS » S'ENRICHIT DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

Depuis le 22 novembre 2023, le téléservice de consultation Télépoints a laissé place au téléportail «Mes points permis».

Tout titulaire d'un permis de conduire peut consulter le solde de points de son permis de conduire et télécharger un relevé d'information restreint de son dossier. Depuis le 16 mars 2024, il peut également accéder à des informations supplémentaires sur son dossier de permis de conduire :

- L'historique de sa situation : date et lieu de l'infraction commise qui a déclenché un retrait de point(s), date de restitution de point(s) et, en cas de participation à un stage de sensibilisation à la sécurité routière, la date et le nombre de points restitués.
- Un calendrier prévisionnel de récupération de ses points perdus : date prévisionnelle des réattributions automatiques des points en l'absence de la commission d'une nouvelle infraction entre temps.

**Attention :** Il y a un décalage entre le temps où l'infraction au code de la route est commise et où le téléservice enregistre la perte des points. Il y a aussi un décalage entre le temps où les points sont réattribués à la suite d'un stage à la sensibilisation à la sécurité routière et où Mes points permis enregistre l'ajout des points. Par contre, la réattribution automatique de points après une période sans infractions est affichée sans délai.



Dans une prochaine évolution, il sera possible de télécharger son relevé d'information intégral (RII) et des informations utiles sur la réalisation d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière. Cette modernisation vise à simplifier et à faciliter les échanges entre l'utilisateur et l'administration et à le rendre plus responsable au regard du respect des règles du code de la route grâce à une information directe et personnalisée sur sa situation.

Accéder à son dossier de permis à points en trois étapes :

1. Rendez-vous sur le site : <https://mespoints.permis-deconduire.gouv.fr/>
2. Je me connecte via FranceConnect ou en créant directement un compte avec mon adresse e-mail et un mot de passe. J'entre mon numéro de dossier de permis de conduire.
3. J'accède aux informations sur ma situation (solde de points, date prévisionnelle de restitution de points) et aux documents (relevés d'information restreint).

Le relevé d'information restreint (RIR) détaille la validité de vos droits à conduire par catégorie de permis. Il est consultable et téléchargeable depuis novembre 2023.

Le relevé d'information intégral (RII) contient toutes les informations liées à votre permis de conduire. Il n'est communicable qu'au titulaire du permis et à certaines autorités (juge dans le cadre d'un recours contre une décision de retrait de permis par exemple).

Source : Mespointspermis

# CRÉATION DES JARDINS FAMILIAUX À SERVON

**NOUS L'AVIONS ANNONCÉ DANS LE MAGAZINE D'AVRIL :  
LA MUNICIPALITÉ DE SERVON PROPOSE Désormais AUX  
HABITANTS LA POSSIBILITÉ DE LOUER DES PARCELLES DE TERRE  
POUR CULTIVER LEUR PROPRE JARDIN.**

## UNE INITIATIVE ÉCOCITOYENNE

Les jardins familiaux ont été créés dans une démarche d'écocitoyenneté et de respect de l'environnement. Ils sont conçus pour devenir un nouveau lieu de rencontres et d'échanges, où chacun peut jardiner en harmonie avec la nature. Cette initiative vise à renforcer le lien social entre les Servonnais tout en promouvant des pratiques durables et respectueuses de l'écosystème.



## LA PREMIÈRE TRANCHE ATTRIBUÉE

Début juin, la première tranche de 12 jardins a été attribuée. Chaque parcelle, d'une superficie de 100 m<sup>2</sup> et numérotée, est clôturée et équipée de :

- Un petit abri pour ranger outils et matériel de jardinage.
- Un récupérateur d'eau de pluie individuel.
- Un compteur individuel d'eau potable.
- Un composteur.

Ces installations permettent aux jardiniers de travailler de manière autonome et écologique, en maximisant l'utilisation des ressources naturelles.



## PROCHAINE ATTRIBUTION DE PARCELLES

Une deuxième tranche de 10 jardins sera prochainement mise à disposition. Si vous souhaitez bénéficier d'une parcelle, vous pouvez télécharger le formulaire de demande, les critères d'attribution et le règlement intérieur sur le site de la Mairie. Une fois remplis, ces documents sont à retourner en Mairie ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : [accueil@servon.fr](mailto:accueil@servon.fr).

Cette initiative offre à tous les habitants de Servon une merveilleuse opportunité de se reconnecter avec la nature, de partager des moments conviviaux et d'adopter des pratiques écologiques dans un cadre communautaire. Rejoignez-nous dans cette belle aventure verte !



## DOSSIER URBANISME

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### LA RÉVISION DU PLU

Les règles d'urbanisme d'une commune sont régies par un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Celui de Servon était ancien, ne prenait pas en compte les nouvelles normes environnementales, avait été modifié à plusieurs reprises et certaines de ces modifications avaient été annulées, mais pas toutes...

Au total, pas moins de 4 versions coexistaient, rendant difficile de s'y retrouver. Il était donc nécessaire de procéder à une révision du PLU.

La municipalité a entrepris cet important chantier depuis la fin 2023 et des réunions de travail, auxquelles est associée systématiquement l'association APS (Amis du Patrimoine de Servon), ont lieu régulièrement.

Cette révision est l'occasion pour les Servonnais de participer aux choix d'aménagements futurs de la commune au cours des prochaines années.



Dans le cadre de la concertation avec la population, un registre est disponible en Mairie afin de recueillir vos attentes, suggestions et remarques au fur et à mesure du déroulement des études.

Les pages qui suivent exposent une synthèse de l'analyse socio-économique et du Projet d'Aménagement de Développement Durable, (PADD), consultables en Mairie.

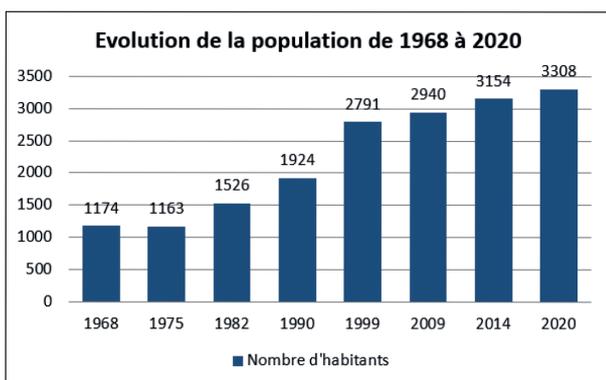
Par ailleurs, je me tiens disponible pour convenir d'un rendez-vous sur ce sujet avec tous les Servonnais qui le souhaiteront.

*Christophe Couloumy  
1<sup>er</sup> Maire adjoint en charge de l'urbanisme  
de la qualité de vie et affaires scolaires*

# Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Servon



## Diagnostic territorial - analyse socio-économique



### POPULATION

La population de Servon est estimée, selon les données INSEE 2023, à 3308 habitants en 2020. En 50 ans, la population de Servon a augmenté de 2134 habitants.

La commune a connu un pic de croissance de sa population entre 1990 et 1999. Depuis 1999, bien que moins importante, la croissance démographique se poursuit.

Une baisse du nombre moyen d'occupants par résidence principale est également notable passant de 3,08 personnes par ménage en 1990 à 2,51 personnes par ménage en 2020. Cette variation s'explique par le phénomène de desserrement des ménages (départ des jeunes du foyer familial, divorces...).

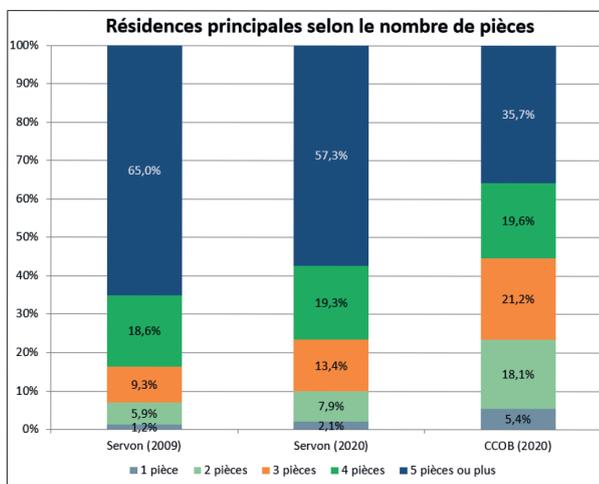
La population communale est légèrement plus âgée que celle de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie et du département.

### PARC IMMOBILIER

Le parc est composé de 1383 logements répartis en 1319 résidences principales (95,4 %), 6 résidences secondaires (0,4 %) et 58 logements vacants (4,2 %). Il est composé à 82,4 % de maisons individuelles et à 17,3 % d'appartements à Servon.

Le parc immobilier est composé principalement de grandes maisons individuelles (76,6 % des logements comportent 4 pièces ou plus) occupées par leur propriétaire. Toutefois, le parc immobilier se diversifie avec une augmentation des T1, T2 et T3 ces dernières années.

La commune de Servon est par ailleurs soumise au respect des obligations de la loi SRU imposant 25% de logements sociaux au sein du parc de résidences principales.



### POPULATION ACTIVE ET EMPLOIS

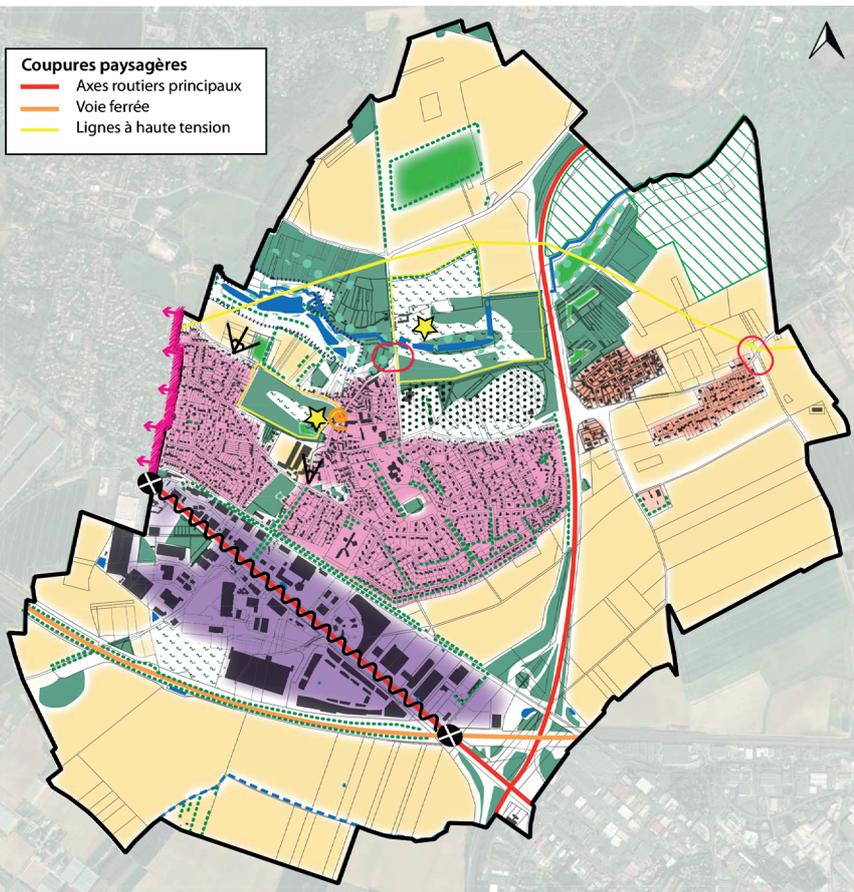
Parmi les établissements actifs présents sur le territoire communal, 38,8 % appartiennent au secteur du commerce, des transports de l'hébergement et de la restauration.

La commune compte 1805 emplois sur son territoire. En 11 ans, 439 emplois supplémentaires se sont implantés à Servon, notamment avec l'ouverture du centre commercial EDEN

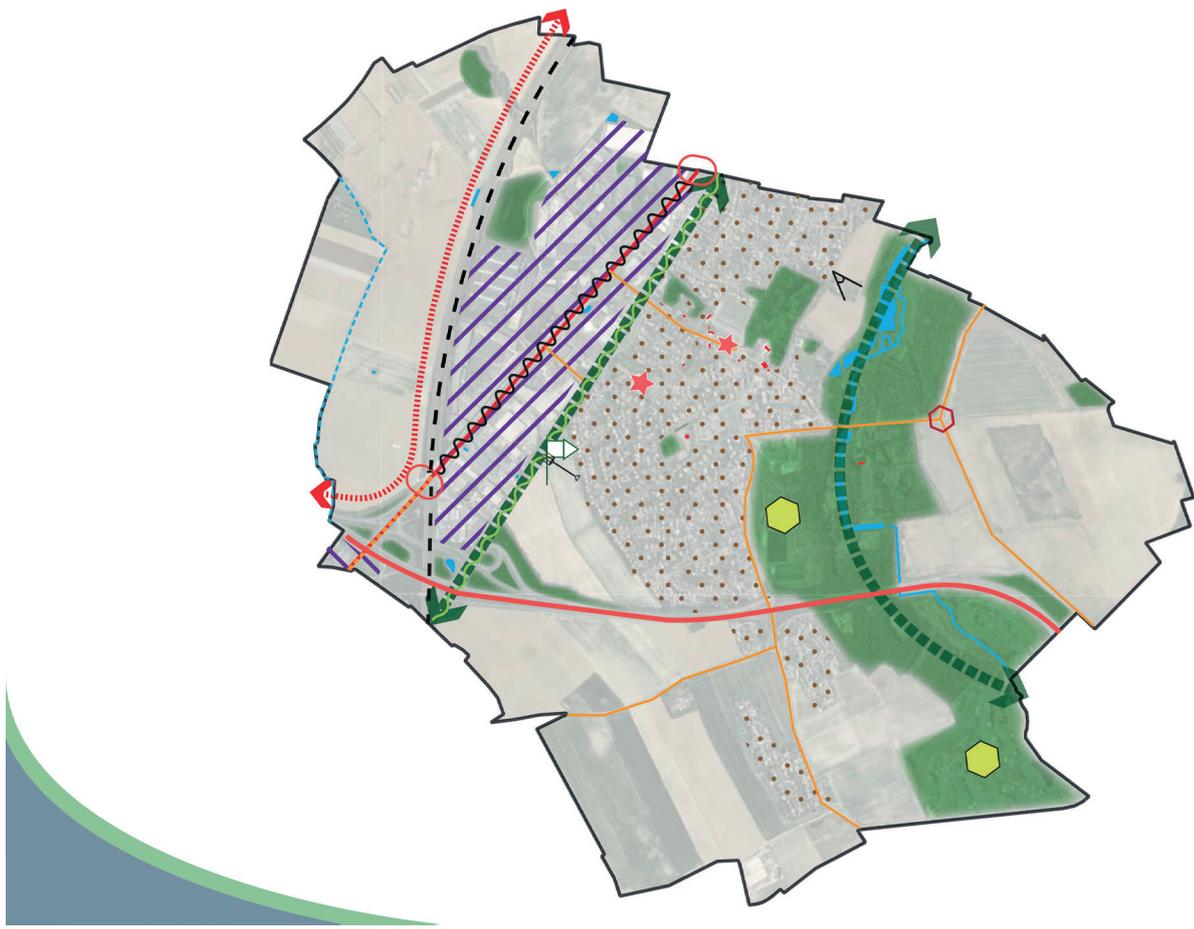
114,9 emplois pour 100 actifs sont disponibles sur la commune, ce qui représente un taux très important comparativement à ceux de la CC de l'Orée de la Brie et du département.



Paysage	
<b>Entité «urbaine»</b>	
	Entité urbaine résidentielle principale
	Tissu urbain imbriqué à celui de Santeny
	Entités urbaines isolées
	Entité urbaine à vocation d'activité
<b>Entité «agricole»</b>	
	Entité agricole principale
<b>Entité «espaces naturels»</b>	
	Espaces boisés
	Espaces naturels ouverts
	Golf
	Principaux alignements d'arbres ou haies
	Parcs et espaces paysagers principaux
	Zones humides
	Plan d'eau
	Cours d'eau et ripisylve
	Cours d'eau temporaire
<b>Éléments marquant le paysage</b>	
	Parc de la Roseraie et Parc sportif Dominique Stable
	Zone des Étangs de Servon
	Point de repères paysager : église
	Châteaux et leurs parcs
	Vues remarquables
	Entrée de ville de bonne qualité paysagère
	Entrée de ville en amélioration
	Axe de faible qualité urbaine et paysagère



Diagnostic territorial - le paysage de Servon



Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

## Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) Légende

### Axe 1 : Poursuivre un développement mesuré pour soutenir le dynamisme démographique et économique

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li> Consolider les entités urbaines à vocation d'habitat en front de rue pour préserver les cœurs d'îlots</li> <li> Développer l'offre d'équipements, de commerces de proximité et de services afin de répondre aux besoins de la population</li> <li> Maintenir les espaces de loisirs</li> <li> Conforter et optimiser la zone d'activités et le centre commercial existants</li> </ul> | <p>Prendre en compte les nuisances sonores :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> La RN19</li> <li> La N104</li> <li> La voie ferrée</li> </ul> |
|---|--|

### Axe 3 : Valoriser le patrimoine paysager et environnemental

-  Envisager une requalification de la RN 19 en boulevard urbain pour améliorer la qualité paysagère et favoriser l'usage des modes doux (accueil d'un transport en commun, orientation supracommunale)
-  Préserver le patrimoine bâti remarquable
-  Maintenir la perspective visuelle remarquable
-  Permettre la future déviation de la RN19 (orientation supracommunale)
-  Carrefour à aménager pour améliorer la sécurité
-  Améliorer la qualité des entrées de ville
-  Piste cyclable existante à préserver
-  Piste cyclable en projet (orientation supracommunale)

### Axe 3 : Valoriser le patrimoine paysager et environnemental

-  Préserver les continuités écologiques
-  Préserver l'Espace Naturel Sensible du Chemin des Roses
-  Préserver les éléments constitutifs de la trame bleue
-  Préserver les éléments constitutifs de la trame verte
-  Créer des jardins familiaux



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS



## AIDE AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

Pour l'année 2024/2025, le CCAS accorde une aide financière aux familles servonnaises dans le cadre de la pratique d'activités sportives ou culturelles de leurs enfants. Une participation de 50% (limitée à 100€ par enfant) sur le coût global de l'activité (licence, adhésion et cours compris).

**Une seule attribution d'aide possible par enfant et par an**

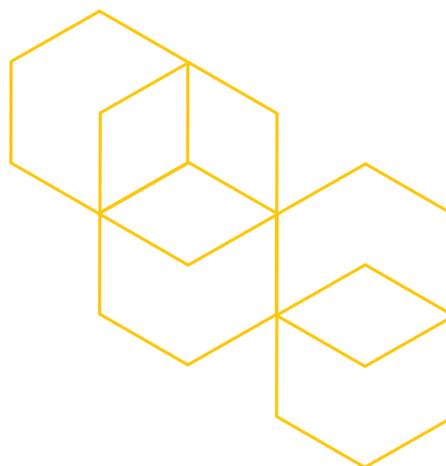
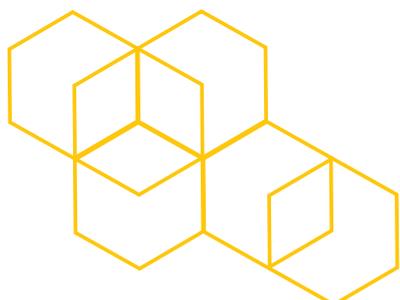
La demande se fait à la mairie de Servon auprès de Martine DUL au 01.64.05.87.64 sur rendez-vous, avant le 31 octobre 2024.

### Conditions exigées :

- L'enfant doit être âgé au minimum de 5 ans et au maximum de 18 ans (au cours de l'année d'inscription),

### Documents nécessaires à la démarche :

- Justificatif de domicile datant de plus de 3 mois,
- Les revenus mensuels de la famille doivent être inférieurs à 3134€ (fournir les 3 derniers bulletins de salaire)
- Justificatif du règlement de l'activité sportive ou culturelle **servonnaise** ou justificatif du règlement du centre aquatique de l'Orée de la Brie,
- Un relevé d'identité bancaire



## AIDE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES ETUDIANTS

Pour l'année 2024/2025, le CCAS renouvelle l'aide financière de 100€ accordée aux étudiants ne bénéficiant plus de la subvention de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, dans le cadre de leur transport scolaire.

**Une seule aide est accordée par étudiant.**

La demande se fait à la mairie de Servon auprès de Martine DUL au 01.64.05.87.64 sur rendez-vous, avant le 31 octobre 2024.

### Conditions exigées :

- Etre âgé de 22 à 25 ans
- Etre domicilié sur la commune de Servon
- Etre scolarisé sur l'année 2024/2025
- Justifier de l'utilisation des transports en commun

### Documents nécessaires à la démarche :

- La carte nationale d'identité du demandeur
- Un justificatif de domicile de plus de 3 mois
- Une attestation d'inscription ou un certificat de scolarité 2023/2025
- Un relevé d'identité bancaire

# PLAN CANICULE, FAITES-VOUS CONNAÎTRE

En vertu de la loi du 30 juin 2004, chaque mairie doit tenir un registre des personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile, susceptibles d'avoir besoin de l'intervention des services sociaux en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'urgence. Ce recensement est effectué à la demande des personnes concernées, de leurs proches ou d'un tiers.

## Il concerne :

- Les personnes de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- Les personnes de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Les adultes handicapés résidant à leur domicile, bénéficiaires de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, d'une pension de la sécurité sociale, d'une pension militaire ou reconnus comme travailleurs handicapés.



## PLAN CANICULE

### DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

(Prévu à l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

À retourner au CCAS, 15 rue de la poste 77170 Servon

### Rubrique 1 (1)

#### Je soussigné(e)

Nom : ..... Nom de jeune fille : ..... Prénoms : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

Téléphone : .....

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus (2)
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail (2)
- en qualité de personne handicapée (2)

**Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.**

### Rubrique 2 (2)

Je déclare bénéficier de l'intervention

**d'un service d'aide à domicile (2)**

Nom de l'organisme : .....

Adresse / téléphone : .....

**d'un service de soins infirmiers à domicile (2)**

Nom de l'organisme : .....

Adresse / téléphone : .....

**d'un autre service (2)**

Nom de l'organisme : .....

Adresse / téléphone : .....

**d'aucun service à domicile (2)**

*(1) Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires.*

*(2) Cocher la case correspondant à votre situation*

*(3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives.*

### Rubrique 3 (3)

**Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.**

**Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.**

Fait à ..... , le ..... 2024

Signature :

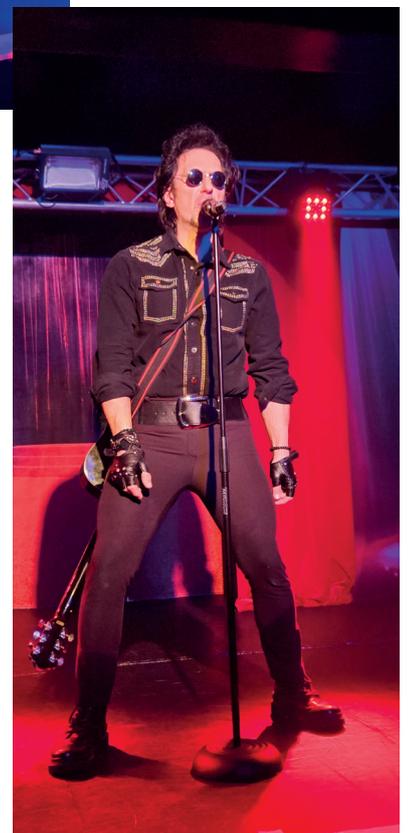
Dispositions relatives à la loi «Informatique et libertés» du 6 janvier 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
- Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
- En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.
- Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à monsieur le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Servon, 15 rue de la poste 77170 Servon

## SORTIR AVEC LE CCAS

Le 23 mars, le CCAS a proposé à une cinquantaine de Séniors un déjeuner spectacle au cabaret "Le Philadelphia" à Samois-sur-Seine, près de Fontainebleau. Après avoir traversé plusieurs charmants villages de Seine-et-Marne, les participants ont pu profiter d'un déjeuner copieux. Le menu était à la hauteur des attentes, avec une délicieuse terrine de la mer, un moelleux de dinde farci aux figues et foie gras, et pour finir, une douceur fruitée. Le clou de la journée fut le spectacle "Folle Illusion", un show magnifique, digne des grands cabarets parisiens.



## COURS DE YOGA

Venez rejoindre cette équipe dynamique et sympathique !

18 Séniors ont pratiqué cette année le yoga en position assise. Si vous aussi souhaitez reprendre le sport en douceur, contactez le CCAS : Martine Dul au 0164058764



## UN SERVONNAIS CHAMPION DU MONDE DE POMPES ET DE TRACTIONNEMENTS LESTÉS

Monstrueux ! Christophe LUDOT a réussi l'exploit de réaliser une pompe lestée avec 130 kg sur son dos, dans la catégorie des plus de 85 kg, lors du premier championnat du monde de pompes et de tractions lestées organisé à Évry-Courcouronnes le 30 décembre 2023.

Âgé de 44 ans, il est devenu champion du monde de sa catégorie grâce à cette performance incroyable. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, où Christophe tentera de battre son propre record.

Bravo à ce Servonnais exceptionnel !



## RETOUR SUR LES JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT

Pour cette nouvelle édition des journées de l'environnement, la cour de l'Orme accueillait différentes animations autour de l'environnement : des stands vous proposaient de découvrir le miel local, la fabrication de papiers ensemencés, une exposition de voiture électrique, un escape game et un atelier cuisine durable. Le SIETOM, le syndicat traitant nos déchets proposait une initiation au compostage avec la possibilité de repartir avec un composteur. Une ferme pédagogique c'est installée pour le plus grand plaisir des petits et des grands. L'association « Brikilis » offrait aux enfants une lecture à plusieurs voix de jolis contes sur le thème de la nature. Nous remercions chaleureusement tous les intervenants pour leur participation à cette journée.



Dimanche c'est une centaine de valeureux ramasseurs qui sont venus pour le grand nettoyage de printemps. Encore une fois le grand gagnant c'est le mégot de cigarette. Faut-il encore rappeler qu'un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau, qu'il contient une centaine de substances nocives et contamine à la fois, l'eau, l'air et les sols. Il est urgent de changer nos comportements, de privilégier des cendriers de poche ou fixes plutôt que le trottoir. Une fois le travail terminé, les participants ont pu profiter d'un repas convivial offert par la mairie et préparé par Franck Nanguy et son équipe de courageux volontaires. Après le repas un magnifique spectacle « Lila des Bois » sur le thème des arbres et du voyage attendait nos participants.

## L'ECOPATURAGE A SERVON... BIEN PLUS QUE L'ENTRETIEN DE NOS ESPACES VERTS

Dans notre dernier magazine, nous vous informions de notre projet de mettre en place l'éco pâturage sur notre commune. Après quelques semaines d'attente (pour mettre en place les clôtures nécessaires), les premiers moutons ont été installés sur le parvis de la Mairie vers la fin mai, et juin a vu arriver un cheptel plus important sur le parcours de santé.

Nous vous rappelons quelques règles afin de respecter la tranquillité et l'efficacité de nos « tondeurs vivants » :

- **Ne rien leur donner à manger (l'herbe et les broussailles font leur bonheur)**
- **Ne pas leur courir après, ils sont craintifs, mais peuvent avoir des réactions de défense imprévisibles.**
- **Tenir les chiens en laisse sur le parcours de santé.**

Au-delà de l'entretien écologique de certains de nos espaces verts, savez-vous que l'éco pâturage peut aussi avoir un impact positif sur notre bien-être et nos relations ?

Réduction du stress et de l'anxiété, et source de joie et d'équilibre. Passer du temps en plein air, entouré de nature et d'animaux, a des effets profondément apaisants sur l'esprit. Le simple fait d'observer moutons et chèvres brouter paisiblement peut réduire le stress ou l'anxiété. Cette interaction avec la nature vivante nous permet de nous déconnecter du rythme effréné de la vie quotidienne et de retrouver une certaine sérénité, contribuant ainsi à une sensation de bien-être. L'éco pâturage, en intégrant les animaux dans notre environnement quotidien, contribue à créer un cadre de vie plus serein et harmonieux, propice à la détente. Ces animaux, par leur présence calme et inoffensive, apportent une source de joie, et cela sans condition.

Renforcement des liens sociaux. Cette présence animale sur l'espace public peut favoriser les rencontres et les échanges. Les animaux deviennent des points de rendez-vous naturels où les gens (encore plus s'ils sont

accompagnés d'enfants) peuvent se retrouver et partager d'agréables moments. Les activités pédagogiques envisagées à la « Ferme des Audson » (en bordure du Réveillon au niveau des étangs) rassembleront petits et grands autour d'un projet commun, renforçant ainsi les liens intergénérationnels, encouragement à un mode de vie actif.

Les pâturages écologiques encouragent les habitants à passer plus de temps dehors, à marcher et à profiter des espaces verts. Cette activité physique légère, associée à un environnement naturel, contribue à améliorer la forme physique et la santé globale. Les promenades régulières dans les pâturages peuvent ainsi devenir une habitude saine et agréable.

Sensibilisation et éducation à l'environnement. L'éco pâturage offre une bonne opportunité de sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement et au développement durable. Les enfants, en particulier bénéficient de la proximité des animaux et de la nature. Ils apprennent à respecter la faune et la flore, et comprennent mieux l'importance de la biodiversité. Cette éducation environnementale, vécue de manière ludique et concrète, favorise la prise de conscience et l'engagement des futures générations envers des pratiques respectueuses de la planète.

En conclusion, l'éco pâturage est bien plus qu'une technique de gestion des espaces verts ; c'est une véritable source de bien-être psychologique et relationnel pour nos concitoyens ? En intégrant cette pratique dans notre commune, nous favorisons un environnement plus serein, solidaire et respectueux de la nature. Nous sommes convaincus que l'éco pâturage contribuera à améliorer notre qualité de vie à Servon. Nous vous invitons à découvrir nos nouveaux habitants à quatre pattes et à profiter de leurs nombreux bienfaits. Restons connectés à la nature, restons connectés les uns aux autres.



Jean-Marc Bernard  
Maire adjoint en charge de la communication  
et de l'environnement

# MONSIEUR GRENET, UN HEUREUX CENTENAIRE !

Le samedi 6 avril dernier, dans la salle du conseil, nous avons eu le privilège d'honorer notre concitoyen, M. Guy Grenet, pour son 100e anniversaire. M. Grenet est le plus ancien Servonnais de notre village. Né le 31 mars 1924, Guy a tout d'abord été placé en nourrice de ses 11 jours à ses 11 ans. Il a ensuite passé son adolescence à l'école Saint-Nicolas de Vaugirard, à Paris, où il a appris la mécanique générale.

En 1939, la Seconde Guerre mondiale éclate. Vivant alors dans un petit village de la Beauce, chez son oncle et sa tante où il travaille en tant qu'apprenti électricien. Guy est réquisitionné par les Allemands dans le cadre du Service du Travail Obligatoire (STO) en 1944. Il sera forcé de travailler pendant 6 mois avant d'obtenir une permission, permission dont il ne reviendra pas, ayant été informé que ses camarades avaient été libérés et étaient rentrés au pays.

Après la libération complète de la France, il part travailler dans des cressonnières à Méréville (Essonne), puis sur les marchés couverts de Maisons-Alfort et Charenton-le-Pont, dans un commerce d'épicerie et de confiserie fine. Il rencontrera sa future épouse, Elise, qui travaille alors dans une crèmerie. Pendant cette période, il ne manquera pas de s'adonner à son sport favori, le Football, à Maisons-Alfort. Il finira par prendre la suite de ses patrons en reprenant leur commerce avec son épouse. Ils y travailleront jusqu'à leur départ à la retraite en 1989.



M. Grenet s'installera à Servon en 1966 avec sa famille, motivé par un retour à la campagne, rappel de son enfance en Beauce dans la ferme de son oncle où il adorait participer aux travaux des champs. Très impliqué dans la vie sociale et paroissiale de la commune, Guy reste encore aujourd'hui une figure emblématique de la commune.

En hommage à ses 100 ans, la municipalité a décidé de lui décerner la médaille de la ville.

# CONCOURS DE DRESSAGE AU CENTRE ÉQUESTRE DU PARC DES LYONS

Dimanche 26 mai un concours de dressage s'est tenu au Parc des Lyons bien connu des Servonnais. Une dizaine d'épreuves de niveau Amateur ou Club ont rassemblé les meilleurs cavaliers de dressage d'Ile-de-France. Notre maire, Marcel Villaça, a remis des prix aux jeunes cavaliers de catégorie Club. Une cavalerie variée permet d'accueillir tous les publics du débutant au compétiteur chevronné, de 5 ans à 75 ans le Centre Equestre du Parc des Lyons, 2 rue de Lésigny à Santeny est ouvert à tous, des stages y sont organisés en juillet. N'hésitez pas à rejoindre les nombreux cavaliers servonnais, les portes sont toujours ouvertes ! renseignements : [parcdeslyons@gmail.com](mailto:parcdeslyons@gmail.com)



# FOULÉE SERVONNAISE

## VENEZ COURIR OU MARCHER POUR LA BONNE CAUSE !

Participez à « la Foulée Servonnaise », le dimanche 15 septembre, une course familiale ou marche pédestre (5 et 10 kms) dans les rues de Servon.

Cette manifestation sera tournée autour de la fête et de la solidarité : village sportif avec animations, espace bien-être, concert et restauration.

Vous êtes invités à venir courir ou marcher costumés, un concours du plus beau déguisement avec lots à la clé récompensera votre créativité !

Les bénéfices seront reversés à l'association Laurette Fugain qui lutte pour la recherche et les dons pour les malades atteints de leucémies.

L'inscription individuelle comprend :

- La course
- L'accès au village sportif et animations
- Un kit au retrait des dossards avec le tee-shirt officiel de l'événement (pour les 50 premiers inscrits) ou le bandanas officiel ( pour les 150 premiers inscrits) et le dossard
- La possibilité de s'inscrire à une séance de massage ou d'ostéopathie



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous incontournable des acteurs de la sphère associative, le Forum des associations de Servon se déroulera le premier week-end de septembre le samedi 7 septembre. Tout au long de la journée, vous aurez la possibilité de rencontrer les associations et de discuter avec elles et de vous inscrire. Plusieurs animations vous attendent, des démonstrations de danse, d'arts martiaux, une balade en poney etc. Retrouvez-nous dans la Cour de l'Orme (derrière la mairie) le 7 septembre prochain à partir de 10h et jusqu'à 17h.

La Foulée Servonnaise est ouverte à toutes et tous : adultes et enfants (sous réserve d'une autorisation parentale attestant de l'accord des deux parents à la participation de l'enfant mineur à l'événement).

### Au Programme :

- Echauffement ludique avec Gym Volontaire Servon
- Le groupe de percussions An Ye Wa
- Concert Live des Mango Sticky Rice
- Animation avec DJ Drik-C
- Démonstrations des SCB Majorettes
- Remise de prix du plus beau déguisement

### Restauration :

- Food Truck Le Truc à Pizza
- Food Truck Mt Gourmandiz
- Le stand de votre boulangerie Plaisir et Tradition

### Espace bien-être :

massages, hypnose relaxante et ostéopathie : Elisa Marseau, Marie Alves, Be Relax, et l'école d'ostéopathie Eso clinique

**Nous recherchons des bénévoles (encadrement du parcours, ravitaillement, dossards...) nous comptons sur votre solidarité. Merci de vous faire connaître au service animation.**

Réservation en ligne [servon.fr](http://servon.fr)  
 Réservation par téléphone : 01 64 05 11 58



## LES ASSOCIATIONS

### ENCORE UNE BELLE ANNÉE QUI SE TERMINE POUR L'ADAMS.

ADAMS, Association dont l'objectif principal à travers les assistantes maternelles qui y adhèrent, est de faire bénéficier aux enfants qui leur sont confiés des activités d'éveils mais également de favoriser leur socialisation.

Cette année encore l'Adams a connu des moments riches en émotions et en découvertes. Ainsi les enfants ont pu, entre autre fêter Halloween, voir le Père Noël, assister à un spectacle, célébrer l'arrivée du printemps, la fête de la musique mais aussi effectuer une chasse aux œufs en partageant un temps avec les Séniors des Charmilles...

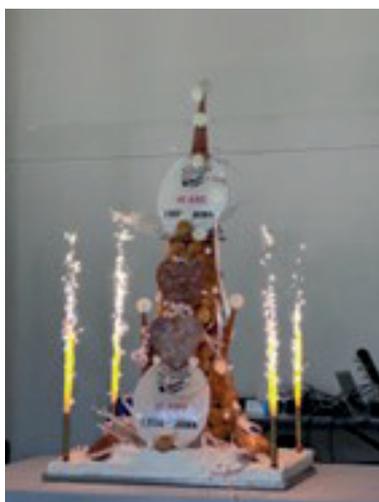
Grâce à l'ADAMS, les enfants ont pu également développer leur motricité en se rendant au Dojo de Servon sous l'œil attentif de leur assistante maternelle qui leur prépare des parcours de motricités et des moments de comptines. Avant de finir cette année, nous voudrions remercier chaleureusement bien sûr les parents pour leur



confiance, mais également la mairie de Servon pour son soutien et son aide, sans oublier le RPE qui est une structure complémentaire et indispensable pour le bien-être des enfants et des assistantes maternelles de Servon. Nous vous disons à l'année prochaine avec plein de nouveaux projets pour vos enfants.

### LE CLUB REVIVRE

Le CLUB REVIVRE a fêté les 40 ans de la création du Club le 23 avril 2024 en présence de soixante adhérents lors d'un déjeuner festif dans une ambiance musicale animée par Emanuela chanteuse et guitariste qui a enchanté nos adhérents lors du repas et s'est terminé par un après-midi dansant. Notre boulanger de Servon nous avait préparé une délicieuse et belle pièce montée qui a ravi les yeux et les papilles de tous les convives. Ce fut une journée agréable et appréciée de tous.



## 25<sup>E</sup> SALON DE PRINTEMPS DU CLAS

Le 25<sup>e</sup> salon de Printemps du CLAS était sur le thème «couleurs». Le meilleur des œuvres de nos élèves en Pastel, encadrement et sculpture-modelage sur 2 années ont été très appréciés. Notre invitée d'honneur était Patricia RUFO, artiste servonnaise bien connue pour ses multiples facettes artistiques. Etaient présents aussi des artisans d'art, couture, bougies, peintres et sculpteurs. Un grand merci aux établissements Solargil, Michoux et Truffaut qui ont offert les prix. La tombola des artistes ainsi que le prix visiteurs ont permis de passer un bon moment le dimanche avant le démontage.

Prochaine opérette, le dimanche 6 octobre 2024 à 16h « Un « K'barré » presque cantique ! » Spectacle haut en couleurs et costumes d'époque



Prix Pastel adultes  
bourriquet,  
marie-Claude Roger

Prix pastel enfants, ados  
clair de lune,  
Maelys Angeber



Prix encadrement  
arbre de vie,  
Irmine Laisis



Prix visiteurs sculpture  
cheval,  
Françoise Compagnon



2e prix sculpture  
ma jolie pomme,  
Myriam Sevalle

1er Prix sculpture  
femme sortant du bain,  
Alain Augis



Prix mairie  
Sérénité,  
sculpture de Denis Doukhan

## GYM VOLONTAIRE-FITNESS & BIEN-ÊTRE

### La Gym Volontaire de SERVON - Fitness et Bien-Etre

La Gym Volontaire de Servon (GV) est une association qui propose des séances de FITNESS (Cardio, Renfo, Musculaire, Full Body, Abdo/Fessiers, Jeux Cardio, CrossFit, Tabata, Pilate Roll...) et des séances de STRETCHING animées par 3 éducateurs sportifs, Anne-Catherine, Charly et Evelyne. Ces cours collectifs s'adressent à tous à partir de 18 ans, avec des séances de niveaux d'intensité différents. Chaque semaine, 6h30 de pratique sportive sont ainsi accessibles aux adhérents (fréquentation illimitée). La GV de Servon est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et reconnue par le Label Qualité Club Sport Santé EPGV.

### Le bilan de cette saison 2023-2024

Cette saison 2023-2024 s'achève sur une note très positive, puisque l'association réunit en cette fin d'année 81 pratiquants de 22 ans à 85 ans, ce qui représente 6 adhésions de plus que la saison précédente. Parmi ces 81 licenciés, nous avons retrouvé 48 anciens adhérents mais surtout accueilli avec beaucoup de plaisir 33 nouveaux sportifs. Pour booster l'asso, nos 3 animateurs se sont impliqués en proposant des stages à thème durant les vacances scolaires pour assurer une continuité de la pratique sportive. Ainsi, des séances de CardioFitDance, CrossTraining et Renfo Musculaire Full Body se sont déroulées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.



### Le départ d'une animatrice

Après 17 années à animer avec dynamisme et bienveillance des cours de FITNESS, différents à chaque semaine (Tabata, Kickboxing, CardioStep, Renfo FullBody, Pilate Roll, Gliding Disc ...), Anne-Catherine HARTMANN-ZUSSINI quittera l'association fin juin 2024 pour se consacrer à des projets personnels. C'est l'occasion pour les adhérents et, en particulier les membres du Bureau, de la remercier en saluant son énergie ainsi que son engagement fort dans la vie de notre Club. Que de sueur versée avec toi ... Bon vent Chère Anne-Catherine.



### Rejoignez-nous

pour la nouvelle saison 2024-2025. Pour plus d'informations, contactez le Bureau : [GymServon77@gmail.com](mailto:GymServon77@gmail.com) ou Sophie 06 14 87 36 50. Venez participer à 2 cours d'essai gratuits.

## TENNIS

Bonjour à tous, Le TC Servon est fier de vous présenter l'inauguration des terrains extérieurs qui a eu lieu le 04 mai 2024 en présence de trois élus de la commune, de nombreux adhérents du club et de représentants d'autres associations de la commune. La rénovation des courts est le résultat d'une bonne collaboration et de bons rapports entre le club et la Mairie et nous la remercions pour son investissement.

A cette occasion, plusieurs autres événements ont eu lieu. Notre équipe de jeunes U 10 a brillé pour sa première participation à une compétition et termine deuxième de sa poule. La secrétaire du club a été plébiscitée pour son engagement par le comité de Tennis de Seine-et-Marne. Et c'est avec une certaine émotion que nous lui avons remis le trophée des bénévoles de la fédération Française de tennis.

Sportivement,  
Le bureau



## VICTOIRE DES U12 DU FC SERVON EN FINALE DE SEINE-ET-MARNE

Les jeunes talents du FC Servon ont brillamment remporté la finale de Seine-et-Marne, affirmant leur suprématie dans la catégorie U12. Cette victoire est le résultat d'un travail acharné, d'un esprit d'équipe remarquable et d'un dévouement sans faille, tant de la part des joueurs que des entraîneurs. Félicitations aux champions pour cette performance exceptionnelle qui promet un bel avenir pour le club.



## AFS



Wikipédia...

« La Fabophilie (ou Favophilie) est une activité qui consiste à collectionner les fèves de galettes des rois. Le Fabophile cherche en général à posséder des séries entières de fèves ou des modèles rares.

Les types de fèves, il ne faut pas s'étonner si se remarquent des séries quasi identiques chez un collectionneur. Car en fait il y a deux principaux types de finition pour les fèves récentes en porcelaine : elles peuvent être mates ou émaillées. Ainsi pour un collectionneur, une fève mate et une fève brillante qui représentent un personnage identique, sont à distinguer l'une de l'autre. De plus, certains fabricants rééditent des séries de fèves dont seul le millésime diffère.

Différentes collections existent :

- **les santons** : ces fèves représentent des personnages religieux, souvent des crèches, et leurs détails sont parfois moins précis que les autres fèves présentes sur le marché ;
- **les fèves standard** : les fèves dites « standard » sont fabriquées pour être vendues à tous types d'acheteurs ; c'est-à-dire qu'en général des intermédiaires tels que le boulanger ou un professionnel les achètent en coffret ou en vrac pour les proposer à la clientèle ou les insérer dans les galettes ;
- **les fèves anciennes** : elles s'étendent de l'apparition de la première fève en porcelaine en Allemagne (aux alentours de 1875 avec les « baigneurs », les « porte-bonheur » ou les « fèves poupées ») jusqu'au début de la Première Guerre mondiale.
- **Les fèves semi-anciennes** : elles succèdent aux anciennes et s'étendent de 1920 à 1945.
- **Les fèves modernes** : elles débutent peu après la fin de la Seconde Guerre mondiale (1950) et sont produites jusqu'à aujourd'hui. À noter qu'à partir de 1980 la création de fèves s'est accrue de manière exponentielle en France.
- **les fèves personnalisées** : ces fèves peuvent avoir plus de valeur que les autres car elles sont souvent tirées en exemplaires limités et s'achètent généralement en coffret, pour un prix parfois élevé. Elles sont dites personnalisées car produites par des marques qui vont des boulangers, pâtisseries ou traiteurs renommés (Poilâne, Lenôtre, Fauchon, etc.) aux enseignes diverses (Casino, Leclerc, Thiriet, etc.).

### Où les trouver ?

- De plus en plus de forums et de sites personnalisés naissent afin de favoriser les échanges entre fabophiles. Il est aussi possible de les acheter via des sites de vente en ligne à d'autres collectionneurs ou d'acheter directement à des professionnels. Le dernier moyen, et l'un des préférés des collectionneurs, est de chercher dans les brocantes et vide-greniers qui se déroulent toute l'année à travers la France...
- Il existe des bourses spécialisées où les échanges sont tolérés. Ce sont des endroits intéressants pour voir des fèves peu courantes et connaître les tarifs des fèves un peu plus recherchées. Il existe aussi des petits salons et des salons de collectionneurs dans de nombreuses communes partout en France (Calignac, Binche (Belgique), Saint-Jean-de-Losne, Servon).

### Collectionneurs

Certains fabophiles peuvent avoir des collections énormes (près de 200 000 fèves, voire plus) et quelques-uns vivent en permanence en déplacement, de vide-greniers en bourses ou salons. Il serait cependant illusoire de croire pouvoir posséder toutes les fèves. En effet, chaque année il en sort de 4 000 à 5 000 nouvelles. Donc, beaucoup de fabophiles finissent souvent par se spécialiser sur quelques thèmes bien précis. Par ailleurs, de nouveaux types de collections liées à l'Épiphanie ont vu le jour comme les collections des couronnes ou des sacs de galettes des rois. De nombreux collectionneurs non-fabophiles recherchent aussi les fèves correspondant à leur passion, car presque tous les thèmes possibles sont représentés : animaux, art, cinéma, cirque, cuisine, enfants, histoire, jeux et jouets, métiers, mode, monnaies, mythologie, musique, nature, objets usuels, pays, personnages célèbres, plantes, régions, sport, transports, vaisselle, zodiaque, ... et de plus, certaines fèves sont de véritables petites œuvres d'art. Il y aurait près de 250 000 collectionneurs en France !!! »

Vous êtes « Fabophile », désirez le devenir ? Venez rejoindre l'AFS, l'association vous apportera son soutien dans vos recherches....

### Contacts :

**Adresse** : AFS, 2 rue de la Marne, 77170, SERVON

**Mail** : [af.servon@orange.fr](mailto:af.servon@orange.fr)

**Tel** : 06 82 88 14 52 / 06 33 00 09 24

**Facebook** : Fabophiles Servonnais

**Site** : [afservonnais.e-monsite.com](http://afservonnais.e-monsite.com)

# VENEZ CET ÉTÉ À EDEN !

## On vous prépare de belles animations !

Les Structures Gonflables sont à EDEN les 7, 14, 21, 27 & 28 Juillet de 11h à 19h. Profitez de l'aire de jeux, du Terrain de pétanque ainsi que du mini-golf en libre-service.

## Les Terrasses Musicales continuent :

Vendredi 12 Juillet : Dixieland Parade, dansez, sur des reprises jazz de la Nouvelle-Orléans.

Vendredi 19 Juillet : Long Story Short, chantez sur des reprises pop rock.

## Rendez-vous à l'aire de jeux !

Le Karaoké chez Old Wild West c'est tous les jours pendant la période estivale. Assistez également au concert de l'Indiana vendredi 5, Samedi 13 Juillet.

En famille ou entre amis, regardez les matchs de l'euro et l'ouverture des Jeux olympiques depuis les terrasses des restaurants d'EDEN.

La Croix-Rouge est à EDEN du 6 au 14 Juillet et du 7 au 15 Septembre pour une vente de vêtements, jouets, vaisselle, linge de maison et produits d'hygiène.

Les bénéfices de la vente viennent en aide aux plus démunis.



## Une rentrée bien animée !

La Fête Foraine sera présente du 7 au 29 septembre les mercredis, samedis et dimanches à partir de 11h ! Rendez-vous sur nos réseaux sociaux pour gagner des tickets pour les attractions.

Forum de l'Emploi 6e édition. Organisée le jeudi 19 septembre en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie et France Travail (ex-Pôle Emploi) de Brie-Comte-Robert. Retrouvez 30 entreprises, dans le secteur de la vente, la grande distribution, la restauration, du loisir et du transport. Cette année, nous mettons à l'honneur les métiers essentiels à la sauvegarde de l'eau. Rendez-vous au Speed Park.

# AMAP « LES PANIERS DU PUIITS GODICHON »

L'association est basée à Brie-Comte-Robert et le champ sur Servon. Notre AMAP est le fruit d'un partenariat entre les adhérents et adhérentes et notre maraîchère Sophie Van de Velde. Cela permet aux adhérents et adhérentes d'avoir un panier (ou demi panier) de légumes frais, biologiques et cultivés localement toutes les semaines. Le système AMAP permet aussi de garantir un prix d'achat équitable pour la productrice ou le producteur, ce qui lui garantit une rémunération juste et stable à l'année et pour nous d'avoir un prix fixe toute l'année. Nous avons aussi des partenariats avec d'autres producteurs locaux, pain, laitages, viande (veau, bœuf, chevreaux), poulets et œufs, miel, bière, fruits... Nous organisons une fois par mois un atelier sur le champ de Sophie suivi d'un barbecue partagé.

Venez nous rencontrer tous les jeudis à partir de 18H30 sur notre lieu de distribution à la Ferme du Petit Louvre au 76 Rue du Général Leclerc. Vous aurez l'occasion de connaître Sophie notre maraîchère, de découvrir les paniers de légumes et peut-être les produits de nos autres producteurs !

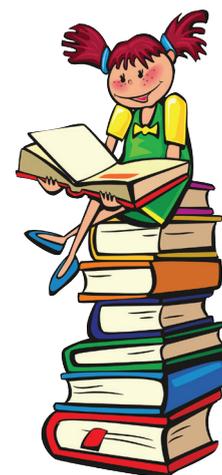
Retrouvez-nous au forum des associations de Brie-Comte-Robert début septembre!

Insta : [amap.lespaniers77170](https://www.instagram.com/lespaniers77170)  
 Facebook : <https://www.facebook.com/LesPaniersduPuitsGodichonBrieComteRobert>  
 Site : [www.lespaniersdupuitsgodichon.org](http://www.lespaniersdupuitsgodichon.org)  
 Courriel : [contact@lespaniersdupuitsgodichon.org](mailto:contact@lespaniersdupuitsgodichon.org)

## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE VOUS ATTEND !

Celle-ci est ouverte, en période scolaire, le mercredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h. Fermée durant les vacances scolaires (consulter les affichages).

**Fermeture de la bibliothèque  
du 1er au 31 Août 2024.**



## UN AUTEUR À DÉCOUVRIR...

**Vous aimez la Bretagne ?**



Vous souhaiteriez la découvrir. Les romans de Jean-Luc Bannalec sont particulièrement appréciés pour leur atmosphère immersive et leur description vivante des paysages et de la culture bretonne. Chaque livre (10 sont parus) mêle enquête policière et exploration des traditions et particularités de cette région unique de France.

L'auteur a le don de capturer l'essence de la Bretagne. Ses descriptions vivantes des lieux et sa passion pour la culture locale rendent chaque page vibrante de réalité.

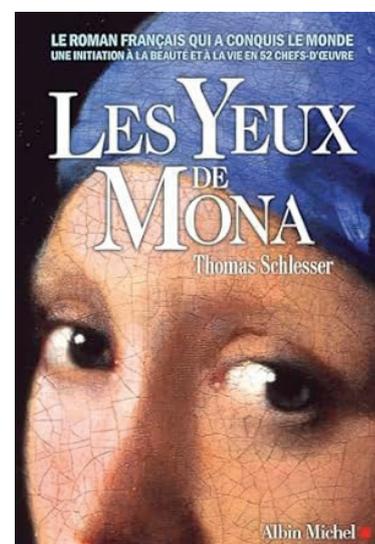
Les lecteurs se retrouvent non seulement plongés dans des enquêtes intrigantes, mais aussi immergés dans une région pleine de charme et de caractère.

Pour cette dernière parution, «Piège mortel à Belle-Ile», le commissaire Dupin se retrouve sur la belle île de Belle-Ile-en-Mer pour enquêter sur la mort suspecte d'un riche éleveur. Les descriptions détaillées de l'île et l'intrigue bien ficelée captiveront les lecteurs dès la première page. Bannalec excelle à tisser des intrigues complexes tout en explorant les tensions et secrets cachés derrière les façades tranquilles des villages bretons.

**"Les yeux de Mona" de Thomas Schlessler**

"Les yeux de Mona" est un roman qui explore les mystères entourant le célèbre tableau de la Joconde de Léonard de Vinci. L'histoire mêle fiction et réalité, et suit les enquêtes et les réflexions du narrateur sur ce chef-d'œuvre de la Renaissance. Le livre plonge dans les questions d'identité, de perception et d'interprétation artistique. Ce roman met en avant la fascination du monde pour le sourire énigmatique de la Joconde et ses yeux qui semblent suivre le spectateur. Cette fascination devient le point de départ pour une réflexion plus large sur l'art et son interprétation. Schlessler explore comment les images et les œuvres d'art contribuent à la formation de l'identité, tant individuelle que collective. La Joconde, en tant qu'icône culturelle, joue un rôle central dans cette exploration. Le livre est structuré de manière non linéaire, alternant entre différentes périodes historiques et perspectives. Cette structure reflète la complexité et les multiples couches d'interprétation associées à la Joconde. Bien qu'elle ne soit pas un personnage actif, la Joconde

est au cœur de l'intrigue. Sa représentation et l'énigme qu'elle incarne sont analysées et débattues tout au long du livre. «Les yeux de Mona" de Thomas Schlessler est un ouvrage riche et stimulant qui pousse les lecteurs à reconsidérer leur relation avec l'art et les images. En utilisant la Joconde comme point focal, Schlessler explore des thèmes universels tels que l'identité, la perception et le mystère. C'est un livre qui séduira ceux qui s'intéressent à l'art, à la philosophie et aux énigmes culturelles.





## LE COÛT DE LA CANTINE NE CHANGE PAS POUR LES FAMILLES

Le prestataire qui nous fournit les repas va une nouvelle fois augmenter ses tarifs, comme son contrat l'y autorise (contrat passé dans le cadre de la CCOB afin d'avoir des tarifs plus avantageux). Toutefois, l'équipe municipale a décidé de ne pas répercuter cette augmentation aux familles, les tarifs de la restauration scolaires resteront donc inchangés pour la rentrée des classes.

Notons que les 4 communes qui forment la CCOB (Brie Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Varennes -Jarcy et Servon) ont lancé une étude concernant l'éventuelle

réalisation d'une cuisine centrale qui alimenterait les restaurants scolaires de la communauté de communes.

Cela serait le gage d'une cuisine de proximité, avec des coûts et des composants maîtrisés.

**Nous vous donnerons davantage de précisions ultérieurement.**

## REMISE DES RÉCOMPENSES AUX CM2 À SERVON !

Le 25 juin, la cour de l'Orme à Servon a vibré au rythme de la fête ! Le service enfance a organisé un goûter gourmand pour célébrer la fin de l'école primaire des élèves de CM2 et leur souhaiter une bonne entrée au collège. Petits et grands étaient attendus pour un après-midi de partage et de réjouissances. Au cours de l'après-midi, chaque élève de CM2 a reçu un livre et une calculatrice, offerts par la municipalité. Un cadeau à la fois utile et symbolique qui accompagnera les enfants dans leur nouvelle aventure collégienne. Cette remise de récompenses était l'occasion pour les élèves de CM2 de se retrouver une dernière fois avant leur départ vers le collège.



# RETOUR SUR LES VACANCES MÉDIÉVALES DU CENTRE DE LOISIRS

## Oyez oyez !!!

En cette année placée sous le signe du monde médiéval, les enfants des classes de maternelles et d'élémentaires de notre village ont vécu des vacances inoubliables en lien avec le thème de notre grand évènement de fin d'année : le festival des tribus.

### Les enfants de Maternelles au Parc Winnoland

Nos jeunes aventuriers ont eu l'occasion de visiter le parc Winnoland. Là, ils ont assisté à un spectacle de marionnettes intitulé "Orchidée et le Mystère de la Forêt". Ce spectacle enchanteur a transporté les enfants dans un univers magique, où ils ont suivi les aventures d'Orchidée à travers des paysages féeriques et mystérieux. Les marionnettes colorées et les intrigues captivantes ont suscité l'émerveillement et l'imagination des petits spectateurs.

### Les enfants d'Élémentaires à Provins

Les élèves des classes élémentaires ont quant à eux fait un bond dans le passé en visitant la ville médiévale de Provins. Ce voyage dans le temps a été marqué par deux spectacles grandioses : "La Légende des Chevaliers" et "Les Aigles des Remparts".

La Légende des Chevaliers : Les enfants ont été fascinés par les combats épiques et les costumes authentiques des chevaliers. Ce spectacle a non seulement divertifié, mais aussi enseigné des aspects de la vie médiévale et des valeurs chevaleresques.



Les Aigles des Remparts : Ce spectacle de fauconnerie a émerveillé les élèves avec la grâce et la puissance des rapaces en plein vol. Ils ont pu observer de près ces majestueux oiseaux et apprendre sur l'art de la fauconnerie, un savoir-faire traditionnel du Moyen Âge.



Pour compléter cette immersion médiévale, les enfants ont également eu l'opportunité de se rendre à l'acrobranche de Lésigny. Cette activité sportive et ludique a permis aux élèves de développer leur agilité et leur esprit d'aventure, tout en s'amusant parmi les arbres.

### Préparation du Festival des Tribus

Tout au long de ces vacances, les enfants et l'équipe d'animation ont également travaillé avec ardeur à la préparation du festival des tribus. Moment fort de cette fin d'année, grâce à l'implication et à la créativité de tous. Les animations, décors et costumes sur le thème médiéval sont le fruit d'un travail collectif.

Ces vacances se sont déroulées sous les meilleurs auspices, offrant aux enfants des expériences riches et variées. Entre découvertes culturelles, aventures en plein air et préparatifs festifs, ils ont vécu des moments de partage et d'apprentissage inoubliables. Nous remercions l'équipe d'animation pour leur engagement et leur enthousiasme.



## UN PRINTEMPS RICHE EN ÉMOTIONS !

L'Espace Jeunes a une fois de plus proposé aux ados de Servon, un programme d'activités estivales riche et varié, pour tous les âges. Entre sorties sportives, soirées festives et découvertes culturelles, il y en avait pour tout le monde !

La première semaine a été marquée par une soirée conviviale autour d'un match de Ligue des champions, suivie d'un atelier soins du visage et d'un délicieux repas composé de croque-monsieur et croque-madame. Ensuite, place à la rencontre avec l'interco sur le thème du sport adapté aux personnes en situation d'handicap. Les jeunes se sont initiés à diverses disciplines telles que le parcours cécité, le torball (pétanque revisitée), le badminton, le volley-ball et bien d'autres, sous l'encadrement d'intervenants spécialisés. Pour clôturer cette semaine en beauté, une sortie au Point-Virgule à Paris leur a permis d'assister au spectacle "Ados", un moment de rire et d'émotion partagé tous ensemble.

La dernière semaine placée sous le signe de l'aventure et des jeux, a su motiver les ados inscrits à l'espace jeunes. Une vingtaine de jeunes se sont lancés à l'assaut du parc



Koezio, ils ont pu se mesurer aux parcours accrobranche et se défouler dans la salle d'arcade remplie de jeux vidéo. Pour finir en beauté, une soirée Burger Party a été organisée, suivie d'une partie de loup-garou.

Ces deux semaines de vacances à l'Espace Jeunes ont été un véritable succès, avec une participation enthousiaste des adolescents et des animateurs. Vous souhaitez vous aussi participer aux activités de l'espace jeunes contacter Marine directement au centre de loisirs ou par mail [jeunesse@servon.fr](mailto:jeunesse@servon.fr).

## L'ESPACE JEUNES EN SÉJOUR À CRÉCY

18 jeunes de 8 à 14 ans sont partis du 15 au 19 avril 2024 à Crécy.

### Au programme :

- Jeux avec des chiens de traîneau. Ils étaient adorables et hyper mignons et ont fait voler quelques enfants. Nous avons bien rigolé et bien profité. Séance photo à la fin, pour le plus grand bonheur des enfants
- VTT, dans les champs, en forêt, avec des descentes et des montées. Certains ont un équilibre pas très stable
- Escalade directement sur une paroi rocheuse. Des vues à couper le souffle.
- Course d'orientation. Pas facile pour tout le monde de se repérer sur une carte mais tous les enfants ont géré.
- Tir à la sarbacane. Une première pour beaucoup. Pas facile au début mais une fois que tout le monde a compris comment faire, ils se sont amusés.
- Descente de toboggan en bouée. Activité préférée de la semaine. 3 toboggans différents de proposés. Un pour descendre en groupe, un pour sauter en hauteur



à l'arrivée et un pour sauter en longueur à l'arrivée. Certaines chutes à l'arrivée étaient sacrément drôles.

- Archery touch. Comme du tir à l'arc mais avec des bouts en mousse à la place des flèches, ce qui nous a permis de nous affronter en équipe et de nous tirer dessus sans nous faire mal.

Nous avons expérimenté l'hébergement en tente. Les nuits étaient fraîches mais les enfants étaient vaillants. Nous avons des sanitaires et douches communs, comme au camping. Les enfants ont adoré.

Tous sont rentrés avec des souvenirs plein la tête et de bonnes parties de rigolade.

## SERVON TALENT SHOW

La 2<sup>ème</sup> édition du concours de talents « Servon Talent Show » a eu lieu le samedi 1er juin 2024.

Le concours était ouvert, sur inscription, aux jeunes de 10 à 18 ans de Servon et des alentours.

### Au programme : Danse, chant et guitare.

Pour cette nouvelle édition, c'est le public qui était le jury. Ils ont pu voter pour leurs trois représentations préférées.

En 3<sup>ème</sup> position, c'est Liam Païn, chanteur, qui a remporté une place pour la patinoire de la Cartonnerie à Dammarie-les-Lys.

En 2<sup>ème</sup> position, c'est Léane, une jeune Servonnaise qui a remporté une place pour Hapik, une salle d'escalade à Carré Sénart, grâce à sa performance en danse.

Pour finir, c'est le groupe Aurora Crew, un groupe composé de 7 danseuses, qui a remporté des cartes cadeaux multi enseignes grâce à leur 1<sup>ère</sup> position.



2 des 3 vainqueurs sont venus faire une représentation lors de la fête de village, le 22 juin.

Cette 2<sup>ème</sup> édition a rencontré un plus gros succès que l'année dernière et nous souhaitons que le concours perdure et grandisse, c'est pourquoi, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour découvrir encore de nouveaux talents !

**Commencez donc dès maintenant à vous entraîner pour le 14 juin 2025 !**



## BACHELIERS

Pour la 4<sup>ème</sup> année aura lieu la remise des récompenses des bacheliers. Celle-ci se fera à la mairie le samedi 14 septembre. L'inscription est obligatoire afin que nous vous envoyions par la suite une invitation. Des bons cadeaux, un pot et d'autres surprises vous attendent lors de cette cérémonie.

Attention seuls les présents lors de cette journée se verront récompensés. Si vous n'êtes pas disponible, un de vos proches devra vous représenter.

Si vous désirez assister à cet événement, veuillez envoyer un mail avec votre relevé de notes à l'adresse suivante : [servicescolaire@servon.fr](mailto:servicescolaire@servon.fr)

Nous vous attendons, et nous espérons que tout s'est bien passé et que vous avez obtenu les écoles dans le supérieur que vous espériez avoir.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes vacances

## CROSS DES ÉCOLIERS

Co-organisé par la mairie de Servon et l'association de parents d'élèves FCPE, le cross des écoliers a eu cette année pour partenaire l'association Laurette Fugain.

L'association Laurette Fugain s'engage depuis de nombreuses années dans la lutte contre les maladies du sang et la promotion du don de moëlle osseuse.

Ce samedi 25 mai, un stand avec des bénévoles était présent afin de sensibiliser sur les dons de sang, plaquettes et moëlle osseuse qui sauvent des vies.

La mairie de Servon a fourni les t-shirts et les médailles pour l'occasion et petits et grands servonnais ont couru pour soutenir l'un de leur camarade malade.



Merci à tous les donateurs également en faveur de l'association Laurette Fugain.

## BIENVENUE À SERVON ! UN PETIT DÉJEUNER POUR CÉLÉBRER NOS NOUVEAU-NÉS

Le 22 juin, la municipalité de Servon a eu le plaisir d'inviter les familles des enfants nés au cours des derniers mois à un petit déjeuner convivial. Le rendez-vous était donné pour un moment de partage et de bienvenue chaleureux. Ce petit déjeuner nous a permis de fêter l'arrivée de ces nouveaux Servonnais et de leur souhaiter la bienvenue dans notre commune. Ce fut un moment privilégié pour les familles de se rencontrer, de faire connaissance et de créer des liens dans une ambiance conviviale. Autour d'un petit déjeuner, petits et grands ont eu l'occasion de se régaler et de profiter d'un moment de détente. Chaque famille a reçu un livre de naissance personnalisé, offert par la municipalité. Un cadeau symbolique qui a permis aux parents de consigner les premiers moments

de vie de leur enfant et de garder un souvenir précieux de cette journée spéciale.



## LE CMJ INVESTI POUR L'ENVIRONNEMENT

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont tenu un stand de papier ensemencé à la journée de l'environnement du samedi 18 mai.

Le papier ensemencé est fait à l'aide de feuilles de brouillon (destinées à être jetées) ou de boîtes d'œufs et d'eau. Il faut ensuite y ajouter des graines de fleurs,

légumes, herbes aromatiques, ou autres et ensuite de planter votre papier.

Les enfants pouvaient venir les voir et les élus se chargeaient de les aider à créer leur papier ensemencé.

Tous ont adoré ce stand.

## CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

**Ordures ménagères :** mercredi et samedi  
**Collecte sélectif :** tous les vendredis matin

Encombrants : 3<sup>ème</sup> mardi du mois soit le 16 juillet, le 20 août et le 17 septembre. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIETOM indiquées sur le site de la mairie.

Branchages : 5 août, 2 septembre, 14 octobre, 6 novembre  
 Déchets verts : Tous les vendredis des semaines paires

### Don du Sang

Un grand merci aux habitants de Servon qui se sont mobilisés pour le don de sang.  
 62 Volontaires, dont 9 nouveaux donneur ont été accueillis  
 Prochaine Date pour donner votre sang jeudi 10 octobre 2024

## CARNET D'ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Julia **HAWASH** née le 29 juillet 2023 à Melun  
 Tiago, Paulo, Olivier **TRINDADE JODEAU** né le 19 janvier 2024 à Melun  
 Lily **JIROUDI DEBACHE** née le 14 avril 2024 à Quincy-sous-Sénart  
 Gabriel, Manuel, Thierry **BOULET RODRIGUES** né le 30 avril 2024 à Quincy-sous-Sénart  
 Marcelo, Fabio **BOIVENT** né le 1<sup>er</sup> mai 2024 à Corbeil-Essonnes  
 Eden **TORCHANI** né le 17 mai 2024 à Bry-sur-Marne  
 Malek **AZMANE** né le 13 juin 2024 à Saint-Maurice  
 Santiago **WEIDNER BARBOSA** né le 6 juin 2024 à Bry-sur-Marne  
 Benjamin, Sylvain, Clément, Zian **COLLIGNON** né le 15 juin 2024 à Melun

### MARIAGES

Michel **RICCIARDI** et Sarah, Vânia, Soraia **BENTO DA CUNHA** mariés le 10 mai 2024 à Servon  
 Philippe **GIRARDEAU** et Isabelle, Maria **NATARIO** mariés le 8 juin 2024 à Servon

## COUPON LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Mail : .....

Téléphone : .....



À retourner en mairie au service scolaire.

## LISTE D'OPPOSITION



Chers amis,

Une nouvelle approche pour tous les Servonnais, concernant notre tribune.

A l'aide du QR CODE, vous vous connecterez directement sur notre site **SERVON UN JOUR SERVON TOUJOURS**

Vous aurez ainsi accès à beaucoup plus d'informations concernant le devenir de votre village, mais surtout, il sera aussi possible de pouvoir échanger en direct et de regarder les diffusions des conseils municipaux.

La mise en route se fera automatiquement à la parution du magazine de la ville (début juillet pour la prochaine parution)

Dans le prochain magazine : nous vous informerons sur les dossiers suivants

- TRAVAUX ET URBANISME
- SCOLAIRE
- FINANCES
- SECTEUR ASSOCIATIF
- L'ÉCOLOGIE

**SOYEZ EN DIRECT AVEC LES MEILLEURS MOMENTS DES CONSEILS MUNICIPAUX**

Pour vous connecter, c'est simple, utiliser soit une application flash QR CODE, soit l'application photo de votre téléphone. Au dessus du QR CODE, un logo jaune apparaîtra... cliquez dessus !

Nous vous souhaitons à toute et à tous de très bonnes vacances.



\*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces derniers, même orthographiques.

## LISTE MAJORITAIRE



Chacun le sait bien, il est plus facile de critiquer que de faire.

Alors, nonobstant la voix des « YaKaFoKon », notre équipe continue de travailler pour le bien-être de Servon et de ses habitants.

Les chantiers menés par la municipalité sont nombreux, citons par exemple :

- Eco-pâturage
- Micro crèche « Les petits explorateurs »
- Nouveau poste de Police Municipale
- Organisation de nouvelles manifestations
- Création d'une police environnementale intercommunale
- Projet de seconde école
- Jardin familiaux
- Révision du PLU
- Rénovation des cours de tennis,
- Aménagement des abords de la N19
- Nouveau Système de vidéo-protection
- Création de terrains de Padel
- Projet de résidence de standing
- ...

Certains sont en phase d'étude (seconde école), d'autres vont aboutir prochainement (Micro-crèche à la rentrée, poste de Police Municipale début 2025...) d'autres enfin, viennent de s'achever (Jardins Familiaux, éco-pâturage) ou le sont depuis plus longtemps (Brigade environnementale, Vidéo protection).

Tous ces chantiers requièrent le temps de la réflexion. Afin d'assurer au mieux leur réussite, l'équipe municipale veille toujours à ce qu'ils soient en adéquation avec les besoins de notre commune et ses capacités financières.

Un projet comme la seconde école, par exemple, va s'inscrire dans la vie de Servon pour des décennies. Ne pas mener toutes les études préalables, ne pas chercher à obtenir le plus de subventions possible et prendre des décisions précipitées serait plus qu'une erreur, ce serait une faute !

Nous continuerons donc à mener tous les projets avec rigueur et méthode, et le revendiquons.

# Agenda

## Culture, Loisirs

 Fête Nationale

**Samedi 13 juillet**

*Distribution des lampions Cour de l'Orme à 21h30*

*Retraite aux flambeaux à 22h*

*feu d'artifice Chemin des Meuniers à 23h*

*Bal dansant Cour de l'Orme à 23h30*

*Service culture, animation et vie associative et Association*

 l'Estivale

**Samedi 20 juillet**

*Parc du 14 juillet devant l'école*

*Jeux, animations et Foods Trucks à partir de 14h*

*Projection sur grand écran du film*

*« Jumanji : Bienvenue dans la Jungle » à 22h30.*

*Service culture, animation et vie associative et Association*

 Forum des associations

**Samedi 7 septembre**

*Cour de l'Orme de 10h à 17h*

*Service culture, animation et vie associative et Association*

 Foulée Servonnaise

**Dimanche 15 septembre**

*Cour de l'Orme - à partir de 9h*

*Service culture, animation et vie associative et Association et association Cantos de Portugal*

 Spectacle de Cirque

**Dimanche 29 septembre**

*Cour de l'Orme*

*Initiation cirque (sur inscription)*

*suivi du spectacle*

*Food Truck*

*Service culture, animation et vie associative et Association*



# L'ESTIVALE

## Ciné plein air



SAMEDI 20 JUILLET  
À PARTIR DE 14H - DEVANT L'ÉCOLE.

### PROGRAMME

14H-21H  
JEUX D'EXTÉRIEURS POUR PETITS ET GRANDS  
EN ACCÈS LIBRE :  
TIR À L'ARC  
MÖLKKY  
TENNIS DE TABLE AVEC  
L'AMICALE PONGISTES CHEVRIARDS  
BADMINTON  
MORPIONS  
ECHECS ET MIKADO GÉANTS...

14H-22H30 :  
FOOD TRUCK SUCRÉS ET SALÉS, BUVETTE  
22H30 :  
PROJECTION SUR GRAND ÉCRAN DU FILM  
« **JUMANJI : BIENVENUE DANS LA JUNGLE** ». \*  
PRÉVOYEZ VOS COUVERTURES, PLAIDS ET  
CHAISES ET PROFITER D'UNE SÉANCE DE  
CINÉMA PLEIN-AIR !

\* EN CAS DE MAUVAIS TEMPS LA PROJECTION SERA REPORTÉE LE SAMEDI 27 JUILLET À 22H30

Village coup de coeur  
SerVoN